

Association **Collectif Cœur de Fibre**
Siège social : Mairie de Colomby-Anguerny

Colomby-Anguerny le 23 juin 2016

Monsieur Rochefort Serge
5 Rue du Point du Jour
14610 Colomby-Anguerny
Tél : 06 81 36 30 28
Courriel : srochefort@wanadoo.fr
Site internet : www.collectifcoeurfibre14.fr

à l'intention de Monsieur le Président
du Conseil Régional de Normandie
Monsieur Hervé Morin

Monsieur le Président,

Nous avons interpellé les services du Conseil Régional de Basse-Normandie à plusieurs reprises en 2015 au sujet du raccordement à la fibre optique des communes oubliées du CALVADOS. C'est donc légitimement que nous nous adressons aujourd'hui au Président de la Région Normandie. Notre association « Collectif Cœur de fibre » s'est donné, en effet, pour but de sensibiliser toutes les communes dites en « zone blanche » pour l'accès au très haut débit sur l'ensemble du département du CALVADOS. L'accès à la fibre numérique est un enjeu crucial de développement territorial qui ne peut attendre les échéances programmées du R.I.P 14, c'est-à-dire 2031 pour bon nombre de communes.

Dernièrement, nous avons co-animé avec M BAYART, Président de FDN, un débat contradictoire en présence de notre députée, Mme ATTARD, de deux conseillers départementaux, Mrs NOUVELOT et PIELOT, du DGS du Conseil Départemental du CALVADOS, M LAFARGUE, ainsi que le Président de l'intercommunalité CŒUR de NACRE, M JOUY et M BAILLEUL, Maire de CROUAY, comme représentant des petites communes rurales. Ce débat, très animé, a permis de réunir 75 personnes de tout le département dont des représentants élus des communes rurales de notre département.

Vous trouverez en annexe copie du compte-rendu et remarques faites au cours de cette réunion publique.

Depuis cette date, nous avons aussi suivi sur une commune, celle de COLOMBY-ANGUERNY, la montée en haut débit sur cuivre par la société Orange (technique VDSL2). Cette technologie apporte, semble-t-il pour les habitants très proches du poste de raccordement des lignes, une amélioration très sensible de leur connexion. Pour les autres, l'amélioration reste fluctuante, voire négligeable. On assiste de fait à une bataille économique entre les fournisseurs d'accès puisque Bouygues ou SFR n'ont pas souhaité pour le moment continuer le dégroupage. Cette nouvelle situation accentue les inégalités territoriales et cette fois-ci au sein d'une même commune. Paradoxe aussi, cette commune sort des communes prioritaires (zone blanche numérique).

Nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour aborder toutes ces questions et en particulier les aménagements indispensables de la D.S.P entre le Conseil Départemental 14 et l'entreprise TUTOR. L'avenir économique du R.I.P devient en effet critique si le nombre de raccordements effectifs reste aussi faible. Nous posons des questions sur la gestion et l'avenir même de cette entreprise. Nos inquiétudes n'ont pas été démenties au cours du débat du 19 avril dernier. La question des « grands » fournisseurs d'accès qui boycottent le R.I.P 14 est aussi un enjeu majeur et doit être posée. De

nombreux départements ont en effet passé des accords avec ces derniers dont l'opérateur historique Orange.

Nous pensons que des solutions alternatives sont possibles pour de nombreuses communes rurales du département, mais il faut que l'on puisse être aidé pour les mettre en place. Nous avons pris contact avec les associations fournisseurs d'accès internet associatifs au niveau national. Nous sommes prêts à agir localement mais de nombreuses barrières nous attendent et nous avons besoin de votre appui effectif pour interpeller les maires, les conseillers départementaux voire régionaux du bien fait de nos actions qui s'inscrivent dans un souci de développement et d'équité territoriale.

Comptant sur votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Collectif Cœur de Fibre

Le Président

Serge ROCHEFORT